FICHE DE SIGNALEMENT - F060-2021

<u>COORDONNÉES DE L'OCCUPANT :</u> Nom :	Prénom :
Adresse:	Matricule CAF:
N°téléphone : Suivi social assuré par :	Adresse-mail:
Nom et coordonnées (si le signalement provient d'un organisment provient d'un organisme le signalement de la signalement d'un organisme le signalement de la signalement de	me, travailleur social) :
Adresse:	
N°téléphone :	Adresse-mail :
COORDONNÉES DU GESTIONNAIRE/PROPRIÉTAIRE :	
Nom:	Prénom :
Adresse : N°téléphone :	Adresse-mail :
TITRE D'OCCUPATION :	
□Propriétaire □Locataire □Sous-locataire	□Logé gratuitement □Occupant sans droit ni titre
Date d'entrée dans les lieux :	Date d'effet du bail (ou date de renouvellement de bail) :
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE :	
Nombre total de personnes :	dont enfants mineurs : majeurs :
Personnes handicapées :	
Présence d'animaux dans le logement :	
INFORMATION RELATIVE AU LOYER :	
Montant total du loyer :	dont APL: ou AL:
Le locataire a-t-il déposé des demandes de logement social Si oui, indiquer le numéro unique :	?
Le locataire a-t-il déposé un recours auprès de la commissio	n DALO : □oui □non
Si oui, indiquer le numéro du dossier DALO :	
<u>COMPOSITION DU LOGEMENT :</u>	
Superficie du logement : m²	
Nombre de pièces principales :	dont chambres :
Nombre de salles de bains :	Cuisine : □oui □non
Type de chauffage :	
Salles de bain/d'eau : ☐ intérieures ou ☐ extérieures	WC : ☐ intérieurs ou ☐ extérieurs
La surface du logement est elle suffisante pour la composition du ménage ?	□oui □non

OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT DU LOGEMENT (SI POSSIBLE) :	
☐ Le logement est situé dans une cave, un sous-sol, un garage, des combles dépourvus d'ouvertures vers l'extérieur	
☐ Les pièces principales (chambres et séjour) ne sont pas assez éclairées naturellement ou n'ont pas d'ouverture vers l'extérieur	
☐ Les pièces principales (chambres et séjour) présentent une hauteur sous plafond inférieure à 2,20 m	
☐ Risque de présence de plomb dans le logement (peintures, tuyauteries)	
☐ Le logement n'est pas muni d'une installation de chauffage suffisante	
☐ Réseau électrique du logement insuffisant (sécurité, système sous dimensionné)	
☐ Réseau électrique vétuste (tableau général, absence de prise de terre)	
□ Pas d'alimentation suffisante en eau potable à l'intérieur du logement	
☐ Pas de WC intérieurs séparés de la cuisine et de la salle à manger ou pas de coin toilettes (avec douche ou baignoire, eau chaude et froide, évacuation)	
☐ Refoulement et mauvaises odeurs dues à une mauvaise évacuation des eaux usées	
☐ La structure de l'immeuble est en mauvais état (risque de chute de matériaux, présence de fissures, façades dégradées, fléchissements des poutres intérieures)	
☐ Les dispositifs de retenue sont en mauvais état ou absents (rampes, escaliers, balcons, garde-corps)	
☐ Le logement n'est pas étanche à l'eau (infiltrations d'eau,)	
☐ Le logement n'est pas étanche à l'air (menuiseries non étanches à l'air)	
☐ Les murs, les sols et les canalisations sont dangereux	
☐ Les murs, les sols et les canalisations sont vétustes	
☐ Les réseaux de gaz/électricité sont en mauvais état	
☐ Les équipements de chauffage sont en mauvais état	
☐ Les équipements d'eau chaude sont en mauvais état	
☐ La ventilation est insuffisante ou absente	
☐ Le logement présente des traces d'humidité ou de moisissures	
Avez-vous informé (par écrit en recommandé) votre propriétaire/gestionnaire des désordres énoncés : □ oui □ non (champs obligatoire)	
Joindre la copie de votre courrier ainsi que la réponse apportée par votre propriétaire	
Des travaux ont-ils été entrepris par le propriétaire/gestionnaire : oui non si oui de quelle nature et à quelle date ? :	

OBSERVATIONS DU LOGEMENT EXPRIMÉES PAR LES OCCUPANTS :

DANS QUEL CAS REMPLIR CE FORMULAIRE?

- Vous constatez des manquements en matière de salubrité ou de sécurité dans votre immeuble ou votre logement.
- Vous avez signalé les désordres rencontrés dans votre logement à votre propriétaire/bailleur/ syndic de copropriété par écrit et cette action est restée sans effet.
 - ► Nous joindre le courrier adressé à votre propriétaire/bailleur/syndic de copropriété.
- → Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne informe votre propriétaire de votre démarche et demande si des actions sont en cours pour remédier aux désordres.
- → Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne enregistre et oriente votre signalement vers le service compétent.

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous êtes locataire :	Vous êtes propriétaire :
	L'Anah encourage les travaux de rénovation des logements en accordant des aides financières sous certaines conditions
logement aux services compétents, qui pourront réaliser une ou plusieurs visites à votre domicile en présence de votre propriétaire (ou un représentant).	Agence nationale de l'habitat (Anah) www.anah.fr

L'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) offre une information juridique, financière et fiscale personnalisée et gratuite, sur toutes les questions relatives au logement ADIL 60 - 17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais - 0344486130

Email: adil60@wanadoo.fr Site: https://www.adil60.org